

Extrait du registre des délibérations 2026



Ville de
Vic-sur-Cère

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 20 h 30, les membres composant le conseil municipal de VIC-SUR-CERE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 1^{er} juin conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de 16 à la Mairie de VIC- SUR- CERE, sous la présidence de Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU, Maire

NOMBRE DE
CONSEILLERS : En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

PRESENTS : Mme Annie DELRIEU, Maire ;
M. Laurent SAUVANET, Mme Christine DELBOS, M. Didier IRLANDE,
Mme Amélie CHAVAROT JULHES, M. François COURTINE adjoints ;
Mme Isabelle DENEYRAT, M. Jérôme CHEZAUD, Mme Christine BLADOU,
M. Jérôme MILETTO, M. Vincent CASSAGNES, Mme Laure DHELLEMMES,
M. Didier DEFOSSE, M. Jean-Paul JOULIA, Mme Muriel BRUNO LIANDIER,
conseillers municipaux ;
formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS : Mme Christelle BOMBEZY (pouvoir à Mme Christine DELBOS) Mme Laurence
CHABRIER (pouvoir à Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU), M. Damien
DANDALEIX, (pouvoir à Mme Muriel BRUNO LIANDIER), M. Cédric
MABRU

Secrétaire de séance : Laurent SAUVANET, assistée de Mme Caroline DEBLADIS, DGS.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2026-045 :

Objet : Communication – Partenariat Radio Pays d'Aurillac : approbation de la convention 2026-2027

Mme Christine DELBOS expose aux conseillers municipaux que la Commune souhaite conventionner avec Radio Pays d'Aurillac pour travailler sur la communication et la promotion des événements portés par la Commune ou ses partenaires.

La Convention de partenariat est proposée en annexe et couvre la période du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2027.

LE CONSEIL,

CONSIDERANT le projet de convention joint en annexe ;

CONSIDERANT l'exposé de Mme Christine DELBOS ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention de partenariat avec Radio Pays d'Aurillac pour la période du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2027 et INSCRIT les crédits au budget communal.

Extrait du registre des délibérations 2026

ARTICLE 2 : AUTORISE Mme le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer tous les documents se rapportant au dossier.

Résultat du vote

ADOpte A LA MAJORITE

Abstentions : 0

Votes Contre : 0

Votes Pour : 18

Le Secrétaire de séance,
Laurent SAUVANET

Affiché le :

10 JUIN 2026

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Annie DELRIEU TOURTOULOU

A blue circular official stamp of the commune of Tourtoulou is visible, partially overlapping the signature of the Mayor. The stamp contains the text 'COMMUNE DE TOURTOULOU' and '10000'.

Extrait du registre des délibérations 2026



Ville de
Vic-sur-Cère

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 20 h 30, les membres composant le conseil municipal de VIC-SUR-CERE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 1^{er} juin conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de 16 à la Mairie de VIC- SUR- CERE, sous la présidence de Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU, Maire

NOMBRE DE
CONSEILLERS : En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

PRESENTS : Mme Annie DELRIEU, Maire ;
M. Laurent SAUVANET, Mme Christine DELBOS, M. Didier IRLANDE,
Mme Amélie CHAVAROT JULHES, M. François COURTINE adjoints ;
Mme Isabelle DENEYRAT, M. Jérôme CHEZAUD, Mme Christine BLADOU,
M. Jérôme MILETTO, M. Vincent CASSAGNES, Mme Laure DHELLEMMES,
M. Didier DEFOSSE, M. Jean-Paul JOULIA, Mme Muriel BRUNO LIANDIER,
conseillers municipaux ;
formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS : Mme Christelle BOMBEZY (pouvoir à Mme Christine DELBOS) Mme Laurence
CHABRIER (pouvoir à Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU), M. Damien
DANDALEIX, (pouvoir à Mme Muriel BRUNO LIANDIER), M. Cédric
MABRU

Secrétaire de séance : Laurent SAUVANET, assistée de Mme Caroline DEBLADIS, DGS.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2026-046 :

Objet : Vie associative - Amicale laïque : attribution d'une subvention pour le financement des sorties pédagogiques de fin d'année scolaire 2025-2026

Madame Christine DELBOS informe les conseillers municipaux que cette année scolaire des sorties pédagogiques de fin d'année seront proposées aux enfants de la classe de CM2 de l'école élémentaire. Il s'agit de 2 journées : visite du gouffre de Padirac, le rocher des aigles, ou encore l'accrobranche de Rénac.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Coût des sorties : 1 094,50 €

- Subventions sollicitées :
 - Amicale laïque : 544,50 €
 - Commune de Vic-sur-Cère : 550,00 €

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la demande adressée par le Directeur de l'école à la Commune de Vic-sur-Cère ;
VU la délibération N° 2026-036 du 30 avril portant attribution des subventions aux associations,
CONSIDERANT l'exposé de Madame Christine DELBOS ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant arrêté à la somme de 550 € pour permettre l'organisation des sorties de fin d'année de la classe de CM2, à prendre sur la ligne Crédit à disposer de la délibération N°2026-036

ARTICLE 2 : DIT que cette dépense sera imputée à l'article 65748 du budget communal.

ARTICLE 3 : AUTORISE Madame le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Résultat du vote

ADOpte A LA MAJORITE

Abstentions : 0

Votes Contre : 0

Votes Pour : 18

Le Secrétaire de séance,
Laurent SAUVANET

Affiché le :

10 JUIN 2026

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Annie DELRIEU TOURTOULOU

A blue circular official stamp of the commune of Tourtoulou is visible, partially overlapping the signature. The stamp contains the text 'COMMUNE DE TOURTOULOU' and a central emblem.

Extrait du registre des délibérations 2026



Ville de
Vic-sur-Cère

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 20 h 30, les membres composant le conseil municipal de VIC-SUR-CERE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 1^{er} juin conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de 16 à la Mairie de VIC- SUR- CERE, sous la présidence de Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU, Maire

NOMBRE DE
CONSEILLERS : En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

PRESENTS : Mme Annie DELRIEU, Maire ;
M. Laurent SAUVANET, Mme Christine DELBOS, M. Didier IRLANDE,
Mme Amélie CHAVAROT JULHES, M. François COURTINE adjoints ;
Mme Isabelle DENEYRAT, M. Jérôme CHEZAUD, Mme Christine BLADOU,
M. Jérôme MILETTO, M. Vincent CASSAGNES, Mme Laure DHELLEMMES,
M. Didier DEFOSSE, M. Jean-Paul JOULIA, Mme Muriel BRUNO LIANDIER,
conseillers municipaux ;
formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS : Mme Christelle BOMBEZY (pouvoir à Mme Christine DELBOS) Mme Laurence
CHABRIER (pouvoir à Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU), M. Damien
DANDALEIX, (pouvoir à Mme Muriel BRUNO LIANDIER), M. Cédric
MABRU

Secrétaire de séance : Laurent SAUVANET, assistée de Mme Caroline DEBLADIS, DGS.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2026-047 :

Objet : Vie associative - Animations 2026 : approbation de la convention de partenariat avec l'association Hypra Cantal pour l'organisation d'une séance de cinéma de plein air « Les Nuits Curieuses »

Mme Christine DELBOS expose aux conseillers municipaux que la Commune a été sollicité par l'association HYPRA CANTAL pour l'organisation d'une séance de cinéma de plein air intitulée « Les Nuits Curieuses ». Cette manifestation culturelle a pour objectif de proposer au public une projection en plein air conviviale et accessible, favorisant ainsi l'animation du territoire et la valorisation de la vie culturelle locale.

Il est proposé de programmer cette manifestation au titre des animations estivales 2026. Pour ce faire, il convient d'approuver la convention de partenariat avec ladite association pour assurer l'organisation et la coordination de l'événement en lien avec la collectivité.

La convention précisera notamment :

- les engagements respectifs des parties, et notamment la participation financière de la Commune, à savoir 200 € pour accueillir cette opération ;
- les modalités techniques et logistiques de l'événement ;
- les obligations en matière de sécurité et d'accueil du public.

LE CONSEIL

CONSIDERANT l'exposé de Mme Christine DELBOS ;

CONSIDERANT le projet de convention de partenariat joint en annexe ;

Extrait du registre des délibérations 2026

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention de partenariat avec l'association HYPRA CANTAL pour l'organisation d'une séance de cinéma de plein air intitulée « Les Nuits Curieuses » au cours du mois de juillet 2026 et INSCRIT les crédits au budget communal.

ARTICLE 2 : AUTORISE Mme le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer tous les documents se rapportant au dossier.

Résultat du vote

ADOPTE A LA MAJORITE

Abstentions : 0

Votes Contre : 0

Votes Pour : 18

Le Secrétaire de séance,
Laurent SAUVANET

Affiché le :

10 JUIN 2026

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Annie DELRIEU TOURTOULOU



Extrait du registre des délibérations 2026



Ville de
Vic-sur-Cère

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 20 h 30, les membres composant le conseil municipal de VIC-SUR-CERE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 1^{er} juin conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de 16 à la Mairie de VIC- SUR- CERE, sous la présidence de Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU, Maire

NOMBRE DE
CONSEILLERS : En exercice : 19
 Présents : 15
 Votants : 18

PRESENTS : Mme Annie DELRIEU, Maire ;
 M. Laurent SAUVANET, Mme Christine DELBOS, M. Didier IRLANDE,
 Mme Amélie CHAVAROT JULHES, M. François COURTINE adjoints ;
 Mme Isabelle DENEYRAT, M. Jérôme CHEZAUD, Mme Christine BLADOU,
 M. Jérôme MILETTO, M. Vincent CASSAGNES, Mme Laure DHELLEMMES,
 M. Didier DEFOSSE, M. Jean-Paul JOULIA, Mme Muriel BRUNO LIANDIER,
 conseillers municipaux ;
 formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS : Mme Christelle BOMBEZY (pouvoir à Mme Christine DELBOS) Mme Laurence
 CHABRIER (pouvoir à Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU), M. Damien
 DANDALEIX, (pouvoir à Mme Muriel BRUNO LIANDIER), M. Cédric
 MABRU

Secrétaire de séance : Laurent SAUVANET, assistée de Mme Caroline DEBLADIS, DGS.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2026-041 :

Objet : Elections - Elections sénatoriales : désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Vic-sur-Cère sera le suivant :

- 5 délégués à élire
- 3 suppléants à élire

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

LE CONSEIL,

VU le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

VU la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

VU l'arrêté préfectoral n°2026-543 du 27 mai 2026 fixant, pour chaque commune du Cantal, le mode de scrutin et le nombre des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à élire ou à désigner au sein du collège électoral pour l'élection des sénateurs ;

VU la liste unique déposée par les conseillers municipaux dans les délais impartis ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**ARTICLE 1** : Résultats du scrutin

Nom de la liste	Nombre de sièges obtenus pour les délégués	Nombres de sièges obtenus pour les suppléants
Vic Sincèrement	5	3

Nom délégué	Nom de la liste	Titulaire/suppléant	Nombre de voix
Mr SAUVANET Laurent	Liste Vic Sincèrement	Délégué	18
Mme DELBOS Christine	Liste Vic Sincèrement	Déléguée	18
Mr IRLANDE Didier	Liste Vic Sincèrement	Délégué	18
Mme CHAVAROT JULHES Amélie	Liste Vic Sincèrement	Déléguée	18
Mr COURTINE François	Liste Vic Sincèrement	Délégué	18
Mme DENEYRAT SOUBRIER Isabelle	Liste Vic Sincèrement	Déléguée suppléante	18
Mr CHEZAUD Jérôme	Liste Vic Sincèrement	Délégué suppléant	18
Mme BLADOU Christine	Liste Vic Sincèrement	Déléguée suppléante	18

Résultat du vote**ADOPTE A LA MAJORITE***Abstentions : 0**Votes Contre : 0**Votes Pour : 18*

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Laurent SAUVANET



Le Maire,
Annie DELRIEU



Affiché le : **10 JUIN 2026**

Extrait du registre des délibérations 2026



Ville de
Vic-sur-Cère

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 20 h 30, les membres composant le conseil municipal de VIC-SUR-CERE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 1^{er} juin conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de 16 à la Mairie de VIC- SUR- CERE, sous la présidence de Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU, Maire

NOMBRE DE
CONSEILLERS : En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 18

PRESENTS : Mme Annie DELRIEU, Maire ;
M. Laurent SAUVANET, Mme Christine DELBOS, M. Didier IRLANDE,
Mme Amélie CHAVAROT JULHES, M. François COURTINE adjoints ;
Mme Isabelle DENEYRAT, M. Jérôme CHEZAUD, Mme Christine BLADOU,
M. Jérôme MILETTO, M. Vincent CASSAGNES, Mme Laure DHELLEMES,
M. Didier DEFOSSE, M. Jean-Paul JOULIA, Mme Muriel BRUNO LIANDIER,
conseillers municipaux ;
formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS : Mme Christelle BOMBEZY (pouvoir à Mme Christine DELBOS) Mme Laurence
CHABRIER (pouvoir à Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU), M. Damien
DANDALEIX, (pouvoir à Mme Muriel BRUNO LIANDIER), M. Cédric
MABRU

Secrétaire de séance : Laurent SAUVANET, assistée de Mme Caroline DEBLADIS, DGS.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2026-042 :

Objet : Finances - Approbation des tarifs municipaux 2026

M. Didier Irlande indique aux conseillers que les tarifs municipaux 2026 sont proposés comme joints en annexe.

LE CONSEIL,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission finances réunie le 21 mai 2026 ;
CONSIDERANT l'exposé de M. Didier IRLANDE ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

ARTICLE UNIQUE : FIXE les tarifs municipaux 2026 comme joint dans les documents en annexe.

Résultat du vote

ADOPTE A LA MAJORITE

Abstentions : 0

Votes Contre : 0

Votes Pour : 18

Le Secrétaire de séance,
Laurent SAUVANET

Affiché le : 10 JUIN 2026

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Annie DELRIEU TOURTOULOU



Extrait du registre des délibérations 2026



Ville de
Vic-sur-Cère

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 20 h 30, les membres composant le conseil municipal de VIC-SUR-CERE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 1^{er} juin conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de 16 à la Mairie de VIC- SUR- CERE, sous la présidence de Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU, Maire

NOMBRE DE
CONSEILLERS : En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 18

PRESENTS : Mme Annie DELRIEU, Maire ;
M. Laurent SAUVANET, Mme Christine DELBOS, M. Didier IRLANDE,
Mme Amélie CHAVAROT JULHES, M. François COURTINE adjoints ;
Mme Isabelle DENEYRAT, M. Jérôme CHEZAUD, Mme Christine BLADOU,
M. Jérôme MILETTO, M. Vincent CASSAGNES, Mme Laure DHELLEMMES,
M. Didier DEFOSSE, M. Jean-Paul JOULIA, Mme Muriel BRUNO LIANDIER,
conseillers municipaux ;
formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS : Mme Christelle BOMBEZY (pouvoir à Mme Christine DELBOS) Mme Laurence
CHABRIER (pouvoir à Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU), M. Damien
DANDALEIX, (pouvoir à Mme Muriel BRUNO LIANDIER), M. Cédric
MABRU

Secrétaire de séance : Laurent SAUVANET, assistée de Mme Caroline DEBLADIS, DGS.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2026-043 :

Objet : Finances – Plan de rénovation énergétique des bâtiments publics (PREB) – bâtiment des associations

M. Didier IRLANDE informe que la Communauté de Communes a proposé à l'ensemble des Communes membres de se positionner pour la participation à une étude thermique d'efficacité énergétique sur tout ou partie de leurs bâtiments municipaux.

Le bâtiment des associations est inscrit dans ce programme. L'étude comprend un relevé SCAN 3D ainsi qu'un diagnostic technique et structurel, qui seront utiles à la définition d'un programme de rénovation.

Il est précisé que le coût de l'étude globale (tous projets confondus), estimé à 52 800 € HT, est financé à hauteur de 30% par l'Etat au titre de la DETR, et à hauteur de 50% par la Banque des Territoires au titre de l'enveloppe allouée aux petites Villes de Demain.

Pour couvrir l'autofinancement la Communauté de Communes sollicite la participation des Communes à hauteur de 20% des coûts engendrés concernant ses bâtiments municipaux choisis pour l'étude.

LE CONSEIL,

VU la délibération n°151-2023 du 23 septembre 2023 de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès approuvant le plan de financement du Plan de rénovation énergétique des bâtiments publics (PREB) ;
CONSIDÉRANT l'exposé de M. Didier IRLANDE ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'engagement de la Commune de Vic-sur-Cère dans le Plan de rénovation énergétique des bâtiments publics (PREB) pour le bâtiment municipal des associations.

Extrait du registre des délibérations 2026

ARTICLE 2 : DIT que la commune de Vic-sur-Cère versera une participation financière à Carladès Communauté à hauteur de 20% du montant de l'autofinancement concernant l'étude réalisée sur le bâtiment des associations, soit 810 €.

ARTICLE 3 : AUTORISE Mme le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Résultat du vote

ADOpte A LA MAJORITE

Abstentions : 0

Votes Contre : 0

Votes Pour : 18


Le Secrétaire de séance
Laurent SAUVANET

Affiché le :

10 JUIN 2026

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Annie DELRIEU TOURTOULOU





Extrait du registre des délibérations 2026



Ville de
Vic-sur-Cère

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 20 h 30, les membres composant le conseil municipal de VIC-SUR-CERE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 1^{er} juin conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de 16 à la Mairie de VIC- SUR- CERE, sous la présidence de Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU, Maire

NOMBRE DE
CONSEILLERS : En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

PRESENTS : Mme Annie DELRIEU, Maire ;
M. Laurent SAUVANET, Mme Christine DELBOS, M. Didier IRLANDE,
Mme Amélie CHAVAROT JULHES, M. François COURTINE adjoints ;
Mme Isabelle DENEYRAT, M. Jérôme CHEZAUD, Mme Christine BLADOU,
M. Jérôme MILETTO, M. Vincent CASSAGNES, Mme Laure DHELLEMMES,
M. Didier DEFOSSE, M. Jean-Paul JOULIA, Mme Muriel BRUNO LIANDIER,
conseillers municipaux ;
formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS : Mme Christelle BOMBEZY (pouvoir à Mme Christine DELBOS) Mme Laurence
CHABRIER (pouvoir à Mme Annie DELRIEU TOURTOULOU), M. Damien
DANDALEIX, (pouvoir à Mme Muriel BRUNO LIANDIER), M. Cédric
MABRU

Secrétaire de séance : Laurent SAUVANET, assistée de Mme Caroline DEBLADIS, DGS.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2026-044 :

Objet : Finances – Demande de subvention pour le poste de chef de projet Petites Villes de Demain sur la période du 1er avril au 31 décembre 2026

Mme le Maire rappelle que le programme Petites Villes de Demain (PVD), lancé en 2020 par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), soutient les collectivités dans leur programme de revitalisation des centre-bourgs. Dans ce cadre l'Etat finance les postes de chef de projet Petites Villes de Demain à hauteur de 75%.

Elle rappelle que la Commune de Vic-sur-Cère est engagée aux côtés de Carladès Communauté dans le programme Petites Villes de Demain depuis juillet 2021, et signataire d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) depuis mai 2023. Elle mène à ce titre un programme ambitieux afin de revitaliser de son centre-bourg à travers l'amélioration de l'habitat, des activités économiques, des mobilités, des services et équipements, et du cadre de vie et patrimoine.

Afin d'assurer la continuité du programme PVD jusqu'à son terme, Mme le Maire propose de renouveler la demande de subvention pour le poste de chef de projet Petites Villes de Demain auprès des services de l'Etat, pour la période du 1^{er} avril 2026 au 31 décembre 2026.

LE CONSEIL,

VU la délibération 2023.021 du 13 avril 2023 approuvant la convention-cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire ;
VU la délibération 2025-025 du 10 juin 2025 approuvant la demande de subvention pour le poste de chef de projet Petites Villes de Demain du 1^{er} juillet 2025 au 31 mars 2026 ;

VU la convention de mise à disposition de services du chef de projet avec Carladès Communauté et son avenant n°1 ;

Extrait du registre des délibérations 2026

CONSIDERANT l'avis de la commission Urbanisme - Patrimoine - Grands projets - Développement économique (commerce, agriculture, marchés, tourisme, ...) et services au public en date du 21 mai 2026 ;

CONSIDÉRANT l'exposé de Mme le Maire ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

ARTICLE 1 : APPROUVE le plan de financement prévisionnel pour la période du 1er avril 2026 au 31 décembre 2026, pour un montant de dépense prévisionnelle sur neuf mois de 40 627,80 € TTC comme suit :

- Subvention Etat 75% : 30 470,85 €
- Auto-financement Commune 25% : 10 156,95 €

ARTICLE 2 : DIT que la commune de Vic-sur-Cère demandera une participation financière à Carladès Communauté à hauteur de 20% du montant de l'autofinancement, au titre de la convention de mise à disposition de services.

ARTICLE 3 : AUTORISE Mme le Maire à déposer le dossier de demande de subvention.

ARTICLE 4 : AUTORISE Mme le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Résultat du vote

ADOpte A LA MAJORITE

Abstentions : 0

Votes Contre : 0

Votes Pour : 18

Le Secrétaire de séance,
Laurent SAUVANE

Affiché le :

10 JUIN 2026

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Annie DELRIEU TOURTOULOU

